

## Les conditions de location

Les attributions d'un logement sont prioritairement réservées aux personnes de 60 ans et plus et aux personnes en situation de handicap.

En sus du loyer et des charges locatives, le locataire versera au gestionnaire une somme forfaitaire correspondant au coût du service d'accompagnement.

## Inscriptions

Pour toute demande de renseignements, de visite et d'inscription, vous pouvez contacter l'accueil du lundi au vendredi de 9h15 à 12h15 et de 14h à 18h.

## Tarifs

Tarifs sur demande.

## Aides possibles

Allocation Personnalisée au Logement A.P.L.

La Floraisance est gérée  
par l'association La Reposance,



2, Avenue de Belgrade  
72000 LE MANS

Tramway ligne T2, arrêt Terminus  
Bellevue Haut de Coulaïnes

**Tél. : 02 43 89 74 99**

Port. : 06 11 53 24 69  
lafloraisance@orange.fr

**[www.lafloraisance.com](http://www.lafloraisance.com)**

Association membre du G.C.S.M.S. :



Groupement de Coopération Sociale  
et Médico-Sociale



**Vous êtes chez vous ...  
mais jamais seul !**



**Résidence Senior**



## La Floraisance

Résidence Senior propose, pour les plus de 60 ans ou les personnes en situation de handicap, la location d'un appartement adapté, tout en bénéficiant d'espaces communs et d'un service d'accompagnement.

**La Floraisance**, c'est :

- 40 appartements à louer du T1 au T3, lumineux et spacieux, équipés de douche à l'italienne, et pour certains avec balcon ou terrasse,
- 13 parkings couverts et sécurisés,
- Un ensemble d'espaces communs qui favorise la convivialité et l'échange entre les résidents,
- Un jardin clos et terrasse aménagée pour vous permettre de profiter de l'extérieur à tout moment,
- Préservez votre autonomie : vous pourrez accéder facilement au centre-ville avec le tramway situé au pied de la résidence. Vous bénéficiez aussi de toutes les commodités à proximité immédiate : supermarché, pharmacie, laverie, poste, coiffeur, services médicaux et paramédicaux.



**Vous êtes chez vous...  
mais jamais seul !**

### Le service d'accompagnement

A **La Floraisance**, vous bénéficiez de la présence de professionnels formés qui vous aide à préserver votre autonomie :

- Conseils, soutien, détection de vos besoins et des signes d'alerte,
- Assistance dans vos démarches administratives et les petits travaux,
- Information et coordination des services d'aide à domicile,
- Un service de transport et accompagnement hebdomadaire au supermarché de proximité,
- Portage de repas et télé assistance en partenariat,
- Possibilité d'hébergement pour les familles éloignées.



### Les activités

En fonction de vos attentes, ces professionnels vous proposent aussi des rencontres et des activités pour créer un véritable lien social entre les résidents : repas en communs, sorties, jeux de société, débats, relaxation, gym douce ... et bien d'autres activités en fonction de l'actualité ou des offres venant d'organismes extérieurs.

